



Nouvelle église du Patriarcat de Moscou à Torrevieja, en Espagne



Le 25 mars 2018, l'évêque Nestor, administrateur du diocèse de Chersonèse, a célébré la grande consécration de la nouvelle église de la Nativité-de-la-Mère-de-Dieu, à Torrevieja (province d'Alicante, Espagne).

Des reliques de saint Côme et saint Damien ont été déposées dans l'autel de la nouvelle église. Après la procession, l'évêque Nestor, ayant enduit ces parcelles de reliques de saint-chrême, les a placées avec la charte de consécration de l'église dans un coffret installé à l'intérieur de l'autel, scellé à l'encaustique. Cette disposition des reliques des saints à la base d'un autel signifie que l'Église universelle, à l'époque des persécutions, a été fondée sur les ossements des martyrs.

L'archipasteur a célébré la Divine liturgie dans la nouvelle église avec l'archiprêtre Iaroslav Dybatch, recteur de la paroisse, l'archiprêtre Serge Prossandéiev, recteur de la paroisse Saint-Georges de Valence, l'hiéromoine mégaloschème Nicolas (Église orthodoxe serbe), le diacre Roman Onika, d'autres ecclésiastiques invités à la cérémonie.

Environ 400 fidèles assistaient à la liturgie, paroissiens, pèlerins et fidèles d'autres paroisses en

Espagne, invités par la communauté.

A la fin de la Divine liturgie, l'évêque Nestor de Chersonèse a prononcé un discours, félicitant la communauté paroissiale, avant de remettre des diplômes aux marguilliers et aux membres de la paroisse les plus impliqués dans l'acquisition et dans l'ornementation du bâtiment.

Ce bâtiment, réorganisé conformément aux canons de l'ornementation intérieure d'une église orthodoxe, a été acquis à l'automne 2017. La communauté a également acheté un terrain de 1200 m² situé près de la zone pittoresque du « Parc de l'Europe », à quatre cents mètres du front de mer méditerranéen. Suivant le site du diocèse de Chersonèse, l'acquisition de ce bâtiment a été possible grâce à la participation active du clergé et des paroissiens, qui sont parvenus à rassembler la somme nécessaire dans un bref délai.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/47582/>